BP REA

Brevet Professionnel de Responsable d'Exploitation Agricole

Ministère de l'Agriculture
Enseignement Agricole Public de la Lozère

Orientations :
- **Agriculture – Elevage (en conventionnel ou en agriculture biologique)**
- **Produits fermiers**
- **Tourisme Rural**
- **Elevage du cheval**

Objectifs de la formation

- Réfléchir et faire évoluer son projet professionnel pour devenir auteur de son projet et acteur de son installation
- Obtenir la capacité professionnelle agricole (niveau IV) ouvrant droit aux aides à l'installation (DJA, prêts bonifiés….)

Contenu de la formation et structure du diplôme

- **Structure du diplôme**
  - diplôme national délivré par le ministère de l'Agriculture,
  - évaluation par UC (Unités Capitalisables),
  - l'ensemble des UC est à acquérir dans un délai de 5 ans
- **Contenu de la formation**

Formation générale : Traitement de l'information et communication

Formation professionnelle : Diagnostic du fonctionnement de l'exploitation
Prise en compte des dynamiques du territoire
Gestion du travail
Suivi administratif et gestion de l'entreprise
Commercialisation des produits
Projet professionnel

Formation technique selon votre projet professionnel :
- Conduite d'un atelier de production animale ou végétale, ou
- Conduite d'un atelier de transformation fermier, ou
- Conduite d'un atelier de diversification, ou
- Conduite d'un atelier d'une activité touristique

Plus 2 modules au choix, et stages en entreprise

- Le **parcours de formation** est **individualisé,** il tient compte :
  - de la validation des acquis académiques (équivalence de diplômes pour certaines matières),
  - de la validation des acquis de l'expérience (VAE),
  - du projet professionnel

Rythme et durée de la formation

- Formation à temps plein sur une année civile (avec interruption en été).
- Possibilité d'aménagements du parcours de formation (temps partiel...).

Conditions d'admission, statuts et rémunération …

- Justifier d'au moins 1 an d'activité professionnelle.
- Etre titulaire d'un CAP ou avoir un niveau BEP ou seconde générale.
- Etre porteur d'un projet d'installation agricole.
- Les candidats sont sélectionnés sur entretien de motivation.
- Statuts
  - Demandeur d'emploi : formation financée par le conseil régional Languedoc-Roussillon
  - Salarié (en CDD ou CDI) : le financement peut être pris en charge par le fonds de formation auquel cotise l'employeur dans le cadre d'un Congé Individuel de Formation (CIF)
  - Individuel payant
- Rémunération : la rémunération des stagiaires est envisagée selon la situation de chacun au moment de l'entrée e formation : Pôle Emploi (AREF, ASS), Région Languedoc-Roussillon (La rémunération est calculée selon décret n°88-368 du 15 avril 1988 modifié par décret N° 2002-1551 du 23 décembre 2002. (JO du 29 décembre 2002)...
- Taux de réussite à l'examen (moyenne sur 3 ans) : 79,63 %
- Taux d'insertion professionnelle 6 mois après la sortie de formation (moyenne sur 3 ans) : 92,01 %

Enseignement agricole public de la Lozère

Contactez-nous :

CFPPA de la Lozère

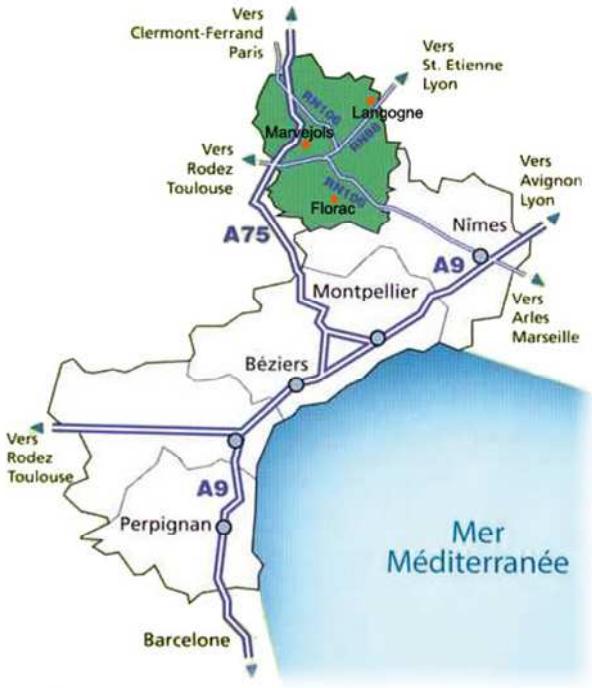
Site de Marvejols

1, av. des Martyrs de la Résistance

48100 Marvejols

Tél. 04 66 32 73 99 **Fax.** 04 66 32 38 27

Mail : cfppa.lozere@educagri.fr



www.eplealozere.fr

la Région Languedoc Roussillon

AFAQ ISO 9001 VERSION 2000 N°25429

ENSEIGNEMENT AGRICOLE 100% nature